

Le facteur humain, clé de la cybersécurité



Le facteur
humain, clé
de la
cybersécurité

La plupart des cyber-attaques exploitent le facteur humain pour s'introduire dans le système d'information des entreprises. L'envoi d'un email piégé (phishing) ou la distribution de clé USB infectée sont souvent beaucoup plus efficaces que nombre de techniques d'attaque dites « avancées ».

Par Matthieu Garin

Fort de ce constat, les grandes entreprises ont compris depuis longtemps l'enjeu que représente la sensibilisation de leurs employés. A quoi bon avoir les mécanismes de sécurité les plus robustes si les employés sont prêts à cliquer sur n'importe quoi

Des employés déjà très sensibilisés

Les plans d'actions de sensibilisation se sont multipliés pour traiter le problème : sessions plénières, campagnes d'affichage, pages dédiées sur l'Intranet... beaucoup d'initiatives, pour des résultats malheureusement décevants. Faites le test : il suffit de demander à un employé s'il sait qui contacter en cas de mail suspicieux pour mesurer le chemin qu'il reste à parcourir.

Mais alors comment peut-on améliorer la situation ? La réponse est dans la sémantique : **il ne s'agit plus de sensibiliser à la cybersécurité (les médias s'en chargent) mais de former les employés pour qu'ils acquièrent les réflexes qui sauvent...**[lire la suite]

Notre métier : Vous aider à vous protéger des pirates informatiques (attaques, arnaques, cryptovirus...) et vous assister dans vos démarches de mise en conformité avec la réglementation relative à la protection des données à caractère personnel.

Par des actions d'expertises, d'audits, de formations et de sensibilisation dans toute la France et à l'étranger, nous répondons aux préoccupations des décideurs et des utilisateurs en matière de cybersécurité et de mise en conformité avec le règlement Européen relatif à la Protection des Données à caractère personnel (RGPD) en vous assistant dans la mise en place d'un Correspondant Informatique et Libertés (CIL) ou d'un Data Protection Officer (DPO) dans votre établissement.. (Autorisation de la Direction du travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle n°93 84 03041 84)

Plus d'informations sur : <https://www.lenetexpert.fr/formations-cybercriminalite-protection-des-donnees-personnelles>



Denis JACOPINI est Expert Judiciaire en Informatique spécialisé en « Sécurité » « Cybercriminalité » et en protection des « Données à Caractère Personnel ».

- Audits Sécurité (ISO 27005) ;
- Expertises techniques et judiciaires (Avis techniques, Recherche de preuves téléphones, disques durs, e-mails, contentieux, détournements de clientèle...);
- Expertises de systèmes de vote électronique ;
- Formations et conférences en cybercriminalité ; (Autorisation de la DRTEF n°93 84 03041 84)
- Formation de C.I.L. (Correspondants Informatique et Libertés) ;
- Accompagnement à la mise en conformité CNIL de votre établissement.



[Contactez-nous](#)

Réagissez à cet article

Source : *Le facteur humain, clé de la cybersécurité – Le blog Expectra*